

# Guide pour organismes mutualisateurs

## Souhaitant accompagner des collectivités adhérentes à la démarche Numérique responsable de l'ANCT

Ce support a été produit par l'ANCT lors de l'expérimentation lancée en novembre 2022 pour accompagner 6 collectivités territoriales pilotes dans l'élaboration de leur stratégie Numérique responsable. Il a ensuite été mis à jour à base des retours d'expérience des 18 collectivités territoriales ayant participé à la Vague 1, qui s'est déroulée entre septembre et décembre 2023.

Il est mis à disposition de tous les acteurs en libre-accès [dans la boîte à outils Numérique responsable de l'ANCT](#) pour servir de modèle.

Il peut donc être repris, modifié, complété. La typographie Marianne® est réservée aux administrations publiques.

# Quels sont les bénéfices d'un accompagnement par un organisme mutualisateur dans cette démarche?

L'ambition de la boîte à outils ANCT est de mobiliser un maximum d'acteurs sur le Numérique responsable, notamment en embarquant des organismes mutualisateurs. Ce **court guide méthodologique** est dédié à ce type de structures **souhaitant accompagner leurs collectivités adhérentes dans la démarche**. Il regroupe des **retours d'expérience** et **recommandations** de la Vague 1.

## Retour d'expérience des collectivités accompagnées par un organisme mutualisateur au cours de la Vague 1

L'accompagnement par un organisme mutualisateur permet de :

- Soulager les collectivités accompagnées grâce à une répartition optimisée de la **charge de travail**
- **Mettre le Numérique responsable au premier plan** au sein de collectivités qui n'ont pas la possibilité ou l'incitation de prioriser ce sujet sans accompagnement
- Apporter un regard extérieur et une **expertise du numérique**, permettant une **prise de hauteur et un approfondissement de la méthode**
- Apporter un soutien informé et crédible dans **l'organisation et l'animation de moments forts de la démarche** (dont l'atelier de priorisation de leviers et l'atelier de validation des fiches actions)
- Assurer un **déroulement efficace et optimisé** de la démarche sur la période et le périmètre choisis
- Mettre à la disposition des référents des **solutions et contacts numériques**



« Notre collectivité a pu pleinement optimiser et réussir cette démarche Numérique responsable grâce à l'accompagnement de Haute-Garonne Numérique »  
**M. Boyé - Directrice Générale des services - Communauté de communes des Coteaux Bellevue**

« L'accompagnement de L'ARNia nous a permis d'aller plus loin dans nos réflexions autour de la feuille de route Numérique responsable. Il a permis d'élargir notre vision départementale et finir sur une stratégie plus ambitieuse et responsable. »  
**L. Diaz Perez - Coordinatrice du Schéma Départemental des Usages Numériques - Yonne**

## Retour d'expérience des organismes mutualisateurs ayant participé à la Vague 1

Accompagner une collectivité adhérente dans l'élaboration de sa feuille de route Numérique responsable à l'aide de cette démarche permet de :

- Offrir un service Numérique responsable sans **formaliser de nouvelle méthodologie**, tout en proposant des **outils testés** permettant un **pilotage et une réplication facilités**
- S'inscrire dans un **référentiel existant** et permettre aux collectivités adhérentes d'intégrer une **communauté de collectivités** qui s'étend au-delà du territoire d'intervention de l'organisme mutualisateur (le Club des Collectivités)
- Proposer un **accompagnement adapté aux collectivités avec et sans DSI** grâce aux 2 versions distinctes proposées dans la V2 du pas à pas méthodologique



« Il n'est pas nécessaire d'être expert sur le Numérique responsable pour accompagner une collectivité dans cette démarche »  
**V. Vernoux - Directrice du Développement et de l'Innovation - SOLURIS (accompagnant Vals de Saintonge)**

# Quelles ressources sont à disposition pour communiquer auprès des collectivités adhérentes sur le Numérique responsable ?

Dans le cadre de l'accompagnement de collectivités adhérentes dans cette démarche Numérique responsable, il est clé d'avoir à disposition des éléments de communication et de formation faciles d'utilisation et mis à jour. C'est dans cet objectif que vous trouverez ci-dessous des ressources contenant des infographies et chiffres clés, ainsi que des éléments de langage et options de formation. Nous vous invitons à les consulter et optimiser l'utilisation de ces contenus.

## Quels outils de formation sont en ligne, gratuits, et utiles pour approfondir mes connaissances sur le Numérique responsable ?

- [Formation CNFPT spécifique](#) pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur feuille de route
- Le [MOOC Sensibilisation Numérique responsable](#) de l'INR est un programme court de formation permettant une première approche au Numérique responsable, à destination de toutes et tous.
- Le [MOOC NR complet](#) de l'INR est composé de 4h30 de contenus vidéos, de textes et de contenus interactifs. Il offre des connaissances théoriques pour maîtriser les fondamentaux de l'approche Numérique responsable.
- [« Impacts environnementaux du numérique »](#) est un MOOC de l'INRIA pour se questionner sur les impacts environnementaux du numérique, apprendre à mesurer, décrypter et agir, pour trouver sa place de citoyen dans un monde numérique.

Autres : [La fresque du numérique](#) de l'INR

## Quels sont les chiffres clés, définitions et bonnes pratiques du Numérique responsable ?

- Sources MinumEco
  - [« Stratégie Numérique responsable des collectivités : traduction opérationnelle du décret de l'article 35 de la loi REEN »](#)
  - [« Guide de bonnes pratiques Numérique responsable pour les organisations »](#)
- Guides ADEME
  - [« En route vers la sobriété numérique »](#)
  - [« La face cachée du numérique »](#)
  - [« Ecoresponsable au bureau »](#)
  - [« Les impacts du smartphone »](#)
- Agglomération La Rochelle : [Affiche « Dix éco-gestes Numériques »](#)

## Existe-t-il des équivalences permettant de communiquer plus concrètement sur les impacts du numérique ?

- [« Impact CO2 »](#), un simulateur permettant de générer des équivalences spécifiques à votre cas
- [« Pollution numérique : du clic au déclic »](#) une infographie de « Qu'est-ce qu'on fait ?! » élaborée en collaboration avec [Green It](#), [The Shift Project](#) et le [Conseil économique social et environnemental \(CESE\)](#)

*NB : Il s'agit de prendre toute équivalence avec du recul. Il y a quelques années, l'AFP a proposé d'expliquer en quoi les équivalences « tendances » peuvent être imprécises : <https://factuel.afp.com/email-streaming-informatique-le-vrai-du-faux-de-limpact-energetique-de-trois-pratiques-numeriques>*

## Quels autres outils sont à la disposition des organismes mutualisateurs dans le contexte de cette démarche NR?

Lors de l'accompagnement de collectivités adhérentes dans cette démarche Numérique responsable, les organismes mutualisateurs seront confrontés à des enjeux d'animation du groupe de collectivités accompagnées, ainsi que d'optimisation de l'impact de l'accompagnement. Ci-dessous, nous vous proposons quelques premières pistes de réflexion pertinentes.

### Comment animer la communauté des collectivités adhérentes participant à la démarche NR ?



**Le Club des Collectivités** a été lancé par l'ANCT dans le cadre de sa démarche Numérique responsable. Il comprend les 24 territoires accompagnés au cours de la vagues pilote ou de la vague 1, tous à présent ambassadeurs du NR. L'activité de ce Club s'articule autour de communications, webinaires et divers événements.



**UTILO** est un outil gouvernemental donnant accès à une communauté pour connecter les facilitateurs d'intérêt général

[Cliquez ici](#)



**GRIST** est un outil gouvernemental permettant de collaborer avec différents acteurs de son territoire sur des jeux de données

[Cliquez ici](#)

### Comment optimiser son accompagnement de collectivités pour la démarche NR de l'ANCT ?

Afin d'accompagner au mieux les collectivités adhérentes dans l'élaboration de leur stratégie Numérique responsable, il est clé d'envisager de coopérer avec diverses entités publiques sur son territoire. Cela permet de **maximiser l'impact et l'échelle** des actions entreprises, **optimiser les efforts** fournis, ainsi que **créer une certaine cohérence** dans les initiatives prises sur le territoire.

*Exemple : Lors de son accompagnement de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue, le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique a pu maximiser l'impact de son accompagnement en coopérant avec des acteurs clés (notamment la Présidente de la Communauté de Communes, aussi Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne) afin d'articuler leurs efforts de sensibilisation de manière à atteindre un maximum de parties prenantes dont les intercommunalités, établissements publics, communes, agents et élus.*

# Quelles sont les bonnes pratiques pour un accompagnement de collectivités dans cette démarche NR ?

Dans l'optique d'**optimiser votre accompagnement des collectivités adhérentes**, vous trouverez ci-dessous quelques **recommandations** et **bonnes pratiques** remontées lors de la Vague 1.

## Facteurs clés de succès identifiés lors de la Vague 1

Se mettre d'accord dès le début sur le **rôle de l'organisme mutualisateur** dans la démarche et la **répartition de la charge** entre l'organisme mutualisateur et le référent NR de la collectivité

Savoir proposer de l'expertise sur le numérique ainsi que **vulgariser le Numérique responsable**, notamment pour les collectivités moins matures à ce sujet

Mettre en avant auprès des collectivités accompagnées en début de démarche l'importance de **former un binôme référent – élu**  
(le portage politique permet d'optimiser l'impact de la méthodologie et d'éviter des risques de mobilisation de parties prenantes clés)

**Préparer le COPIL de lancement comme un temps fort de la démarche** et guider la collectivité accompagnée dans sa préparation de la réunion (l'embarquement et la mobilisation des parties prenantes se joue lors de cette réunion de lancement)

Savoir **rassurer la collectivité tout au long de la démarche** et pouvoir la guider dans la phase de diagnostic, notamment dans la sélection des bonnes questions pour ne pas se démotiver ou démotiver les parties prenantes clés, ainsi que dans l'interprétation et la communication de la note finale attribuée

Développer une connaissance suffisante de la démarche pour savoir **aguiller les collectivités adhérentes dans leur choix entre les deux versions du pas à pas** en fonction de leur maturité sur le Numérique, leur organisation (présence ou non d'une DSI), leurs obligations légales, etc.



# Quelle charge prévoir pour accompagner ses collectivités adhérentes sur cette démarche ?

Il est clé de réfléchir et définir son offre de services relative au Numérique responsable **en fonction de la charge envisageable**. Ci-dessous, vous trouverez une brève description des 2 types d'accompagnement mis en place lors de la Vague 1, ainsi qu'une estimation de la charge qu'ils ont représentée.

## Vous travaillez en binôme avec un référent Numérique responsable au sein de la collectivité accompagnée



Dans un dispositif en **binôme** « référent collectivité – organisme mutualisateur », l'accompagnement **par le mutualisateur** de la Vague 1 a nécessité environ



**50** heures de travail

soit **3** heures par semaine en moyenne

en comptant la phase de sécurisation de prérequis + les 15 semaines de démarche

*Cette moyenne est compilée à base des deux dispositifs pertinents de la Vague 1 et ne vous est proposée qu'à titre indicatif.*

## Vous adoptez le rôle de référent Numérique responsable pour la collectivité accompagnée



Dans un dispositif au sein duquel **le représentant de l'organisme mutualisateur a adopté le rôle du référent Numérique responsable pour la collectivité accompagnée**, l'accompagnement par le mutualisateur de la Vague 1 a nécessité environ



**110** heures de travail

soit **1** journée par semaine en moyenne

en comptant la phase de sécurisation de prérequis + les 15 semaines de démarche

*Cette estimation vous est proposée à base de l'expérience du seul organisme mutualisateur concerné par ce format au cours de la Vague 1 et ne vous est proposée qu'à titre indicatif.*



# Fin du guide pour organismes mutualisateurs

